Quand vous aurez bien
REGARDÉ
Les vitrines de vingt
ORFÈVRES
Vous n'aurez qu'un nom
SUR LES LÈVRES
celui de
DUHAMEL-LARDÉ
Horloger-Diplômé
68 GRANDE-RUE ROUBAIX 68

69e Année. — N° 159. Le numéro : 15 centimes SAMEDI 7 JUIN 1924.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS { Nord et limitrophes..... 3 mois, 13.00 ; 6 mois, 26.00 ; 1 an, 50.00 / France et Belgique..... » 14.00 ; » 27.00 ; » 53.00 / Union postale..... » 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS { ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 1199. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille.

SIROP BERSAPID DE CHAUX LE MEILLEUR DES BLANCS

BILLET PARISIEN

EN PLEINE CRISE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 6 juin. (Minuit).

Pour apprécier sainement une situation, dont la gravité ne saurait être méconnue, il importe d'avoir présent à l'esprit l'enchaînement des faits qui l'ont amenée.

Le 11 mai, les élections donnaient la majorité au Cartel des Gauches. Dès le lendemain, le chef du gouvernement, M. Poincaré, annonçait qu'il n'attendait pour donner sa démission, que la rentrée de la Chambre.

Les chefs de la nouvelle majorité étaient virtuellement maîtres du pouvoir: MM. Herriot et Painlevé, mandés par le Président de la République, se rendaient à l'Elysée, et ils recevaient, de la bouche même de M. Poincaré, des éclaircissements sur la situation du pays, dont ils allaient assumer la direction.

A ce moment, sans que l'initiative vînt des chefs reconnus du Cartel, une campagne s'engagea pour obtenir que le départ de M. Millerand suivît celui de M. Poincaré. Cette campagne, qui s'était traduite d'abord par des manifestations des groupes de gauche, vient d'aboutir au refus, opposé par M. Herriot, à l'offre que lui a faite M. Millerand de constituer un Cabinet.

La question est donc très nette : le parti qui possède la majorité au Parlement ne doit-il pas se tenir pour satisfait quand le Président de la République l'invite à prendre le pouvoir? Peut-il, en outre, exiger le départ du Président, dont la personne lui déplaît?

C'est la première fois qu'une question pareille se trouve posée. Si l'on y réfléchit, elle touche à l'organisation même de la démocratie. Il s'agit de savoir si la barrière, que la Constitution a opposée à l'omnipotence du pouvoir législatif, aurdera son efficacité. Une réponse négative aurait de graves conséquences immédiates et lointaines.

R...

LES CHANGES

	Jeudi	Vendredi
Livre....	85.95	85.95
Dollar...	20.035	19.36
Belgique.	87.725	87.325

L'AGITATION ANTI-AMÉRICAINE GRANDIT AU JAPON

UNE REUNION DE PROTESTATION NATIONALE A TOKIO

Tokio, 6 juin. — Une grande réunion de protestation nationale contre l'exclusion des Japonais, a été tenue aujourd'hui.

On y a voté une motion demandant que l'on prenne toutes les mesures pour soutenir la situation des Japonais contre la loi d'immigration antijaponaise aux Etats-Unis.

REPRESAILLES JAPONAISES

Les médecins déclarent qu'ils ne soigneront pas les Américains qui temberaient malades.

Les missionnaires reçoivent des lettres de menaces.

Les marchandises américaines sont boycottées.

JOURNÉE TRAGIQUE pour les aviateurs, en Angleterre

CINQ TUÉS

Londres, 6 juin. — Deux avions militaires sont entrés en collision, dans les airs, près de Grasham (Comté de Lincoln).

Les deux appareils ont pris feu en s'écrasant sur le sol.

Les quatre occupants ont été tués.

Un autre avion militaire s'est abattu sur le sol, dans la grande banlieue Nord-Ouest de Londres.

Le pilote a été tué.

LE VOYAGE EN ESPAGNE DES SOUVERAINS ITALIENS

Madrid, 6 juin. — Les plus sévères précautions ont été adoptées dans les villes que visiteront prochainement les Souverains italiens.

LE PRINCE DE GALLES AU TOUQUET

Londres, 6 juin. — Le prince de Galles est parti à 11 heures, à destination du Touquet, où il passera les fêtes de la Pentecôte, sous le nom de comte de Chester.

A la Société d'économie sociale

UNE CONFERENCE DE M. LAVERGNE,

professeur à la Faculté de Droit de Lille, sur « la doctrine coopérative et la politique des consommateurs »

Paris, 6 juin. — Les membres de la Société d'Economie sociale ont poursuivi leurs travaux.

M. Bernard Lavergne, professeur à la Faculté de Droit de Lille, a traité cette question : « La doctrine coopérative et la politique des consommateurs ».

L'orateur a posé les principes de cette doctrine, la dégageant des idées de patrie et de classes sociales.

Dans toute entreprise, il y a quatre éléments : l'entrepreneur, l'actionnaire non entrepreneur, les obligataires, les salariés.

C'est bien là la coopération des classes sociales et le principe sur lequel reposera l'organisation sociale future.

L'application de ce principe conduira à la pénétration de l'idée démocratique dans l'ordre économique.

La société coopérative de consommation répartira les bénéfices entre les membres de la société, au prorata des achats faits par eux.

C'est là le trait original du régime coopératif, les bénéfices étant répartis au prorata du capital dans les sociétés ordinaires.

Le but des coopératives est donc de réduire le coût de la vie, en rendant à l'acheteur une partie du bénéfice réalisé, soit un système capitaliste, ne comportant qu'un capital social indépendant des capitaux des membres de la société.

M. Painlevé refuse de mettre aux voix une motion des communistes contre M. Millerand

UNE COMMISSION DES CRÉDITS SERA NOMMÉE SAMEDI

Paris, 6 juin. — La séance est ouverte à 15 heures 15.

Avant l'ouverture de la séance, on remarque que MM. Briand et Herriot montent au fauteuil présidentiel et s'entretiennent quelques minutes avec M. Painlevé.

L'AFFICHAGE DU DISCOURS DE M. PAINLEVÉ

M. Plaisant, porté abstenu, déclare qu'il a voté pour l'affichage du discours de M. Painlevé.

M. Lefas constate que cet affichage, qui a été proclamé en séance et acquis par 340 voix, alors qu'en réalité il a été voté par 311 voix. (Applaudissements au centre et à droite.)

LES ELECTIONS EN CORSE

La Chambre valide d'abord sans débat les élections de MM. Landry, de Moro-Giafferi et Pietri dans la Corse.

Le Président donne la parole à M. Gavini pour défendre sa propre élection.

Après une intervention de M. de Moro-Giafferi en faveur de M. Caitucoli, les conclusions du troisième bureau, tendant à la proclamation de M. Caitucoli, en place de M. Gavini, sont adoptées par 276 voix contre 160.

En conséquence, M. Caitucoli est admis.

Une motion des communistes contre M. Millerand n'est pas mise aux voix

M. Painlevé donne lecture d'une motion déposée par le groupe communiste, et dont voici le texte à titre de document :

« L'opinion est saisie de la question présidentielle par l'habitant de l'Elysée lui-même.

« D'après ses avis officieux, il entend exiger des Chambres qu'elles se prononcent clairement sur son départ.

« Nous demandons à cette assemblée de répondre sans délai et avec netteté à cette exigence; que la Chambre formule donc aujourd'hui même son sentiment et qu'elle statue sur la proposition qui lui vient de l'exécutif.

« Si, après une manifestation dont l'issue n'est pas douteuse, le président s'obstinait à braver l'opinion, celle-ci ne manquerait pas d'indiquer sa volonté souveraine par tous moyens appropriés. »

Ces dernier mots sont salués par les applaudissements des communistes et par les cris : « A bas Millerand! A bas Millerand! Le centre riposte par les mots : « Les soviets! Les soviets! » A quoi les communistes répondent par : « Oui, vivent les Soviets! »

LA MOTION N'EST PAS MISE AUX VOIX

M. M. Painlevé réclame le silence: « Cette motion étant nettement anti-constitutionnelle, dit-il, je ne peux pas la mettre aux voix ». (Applaudissements et rires).

UNE PROPOSITION DE M. MOUTET

Une Commission des crédits

Le Président annonce qu'il a reçu de M. Marius Moutet, une proposition de loi tendant à abroger l'article 213 de la loi des finances du 20 juin 1923, et une proposition de MM. Varenne, Jean Hennesy, ainsi que samedi, il soit procédé à l'élection dans les bureaux, d'une commission des crédits de 44 membres.

M. Painlevé. — Y a-t-il opposition à la réunion de la Chambre dans ses bureaux, samedi, pour la nomination de cette commission?

A gauche on crie: Non! tandis qu'à droite et au centre se manifeste une hésitation.

La Chambre consultée à mains levées vote à la presque unanimité, la nomination de cette commission. Le Président répondant à des interruptions, déclare que les membres des bureaux seront convoqués télégraphiquement et individuellement.

Le président dit que le bureau propose à la Chambre de se réunir samedi, à 15 h. 30, pour la suite des vérifications des pouvoirs; comme il n'y a pas d'opposition, il en est ainsi décidé.

M. Berthon crie: Il faut espérer que M. Millerand se sera décidé à partir! (Exclamations et bruit).

Séance levée à 17 h. 45.

La grève des ouvriers du Métro et des chemins de fer s'étend en Angleterre

Elle serait d'origine communiste

Londres, 6 juin. — La grève des électriciens du Métro s'étend à Londres, et celle des ouvriers des chemins de fer a gagné la province. Le service de presse travailliste l'attribue à des influences communistes.

Une quarantaine de gares du Métro sont fermées, à Londres.

Il est bien vrai qu'il n'y a plus, officiellement, de Russie

L'administration des postes de Russie a fait connaître que la dénomination officielle de son pays est, exactement : « Union des Républiques soviétiques socialistes », en abréviation : U. R. S. S.

L'administration française des P. T. T. informe en conséquence son personnel qu'il conviendra de saisir de cette communication toutes les personnes qu'ils savent envoyer en Russie des correspondances de toute nature.

LE SCANDALE DES PÉTROLES AUX ÉTATS-UNIS

« Le Président Harding a agi contrairement aux lois en vigueur »

Washington, 6 juin. — Le Comité d'enquête du Sénat vient de publier son rapport sur les scandales du pétrole.

Ce rapport déclare que feu le Président Harding et le secrétaire de l'Intérieur Fall ont agi d'une façon contraire aux lois en vigueur.

L'ex-secrétaire de la Marine Denby et M. Th. Roosevelt, sont exonérés de tout blâme.

Le raport déclare qu'il n'est pas prouvé que les députés aient spéculé sur les actions Sinclair.

L'ALLEMAGNE PROTESTE CONTRE LE MAINTIEN DANS LA SARRE DES TROUPES FRANÇAISES

Paris, 6 juin. — Le gouvernement allemand aurait fait parvenir au secrétariat de la Société des Nations, une note par laquelle il proteste contre le maintien des troupes françaises dans le territoire de la Sarre, et demande qu'un terme soit fixé à l'occupation.

LA CRISE POLITIQUE

M. Millerand continue ses consultations

LE CHEF DU NOUVEAU GOUVERNEMENT NE SERA DÉSIGNÉ QUE SAMEDI

Le Président de la République consulte de nombreux parlementaires

DANS LA MATINEE M. CHAUMET

Paris, 6 juin. — M. Millerand a reçu, ce matin, M. Chaumet, sénateur radical de la

M. CHAUMET

Gironde, avec lequel il s'est entretenu vingt minutes.

On n'a pas oublié que, quelque temps avant les élections, M. Chaumet avait prononcé, à Bordeaux, un discours préconisant une sorte de concentration républicaine, excluant la droite et l'extrême-gauche, et que ce discours avait paru alors refléter les idées de M. Poincaré sur la politique intérieure.

MM. FRANKLIN-BOUILLON, THOMSON, FREDERIC BRUNET

Paris, 6 juin. — Quelques minutes après le départ de l'Elysée de M. Chaumet, sénateur de la Gironde, le Président de la République a reçu M. Franklin-Bouillon, député radical de Seine-et-Oise, qu'il avait fait appeler.

L'entretien de M. Millerand et de M. Franklin-Bouillon a duré une demi-heure.

A 11 heures, M. Gaston Thomson, député de Constantine, républicain de gauche, est arrivé à l'Elysée.

A 11 h. 15, M. Frédéric Brunet, député

M. BRUNET

de la Seine, du parti socialiste français, arrive également à l'Elysée.

M. Thomson, partisan d'une politique de gauche réprouve la campagne contre le chef de l'Etat

M. Thomson a quitté l'Elysée à 11 h. 15.

En réponse aux questions posées, le député de Constantine a déclaré que les circonstances lui interdisaient de divulguer la conversation qu'il venait d'avoir avec le chef de l'Etat.

Toutefois, a-t-il ajouté, je demeure fidèle à la ligne de conduite que j'ai adoptée au cours des pourparlers qui ont précédé l'élection de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

Je me suis alors opposé à toute candidature dissidente, car je suis fermement convaincu de la nécessité d'une politique s'appuyant sur les gauches.

Mais je reste non moins fermement résolu à m'opposer à toute procédure qui enfreindrait les règles constitutionnelles.

C'est pourquoi je ne m'associe pas à la campagne parlementaire menée contre le chef de l'Etat.

M. F. Brunet croit que le Président va former un ministère

Il n'en fera pas partie

M. Frédéric Brunet, en quittant l'Elysée à 11 h. 30, s'est borné à faire aux journalistes, la courte déclaration suivante :

Le Président m'a demandé mon opinion sur la situation.

J'ai l'impression très nette qu'il va former un ministère; mais vous pouvez être sûr que je n'en ferai pas partie.

M. KLOTZ GARDE LE SECRET

M. Klotz, ancien ministre des Finances, député radical-socialiste de la Somme, élu sur une liste opposée à celle du Cartel des Gauches, est arrivé à l'Elysée pendant que le Président de la République conférait avec M. Frédéric Brunet.

En quittant l'Elysée, M. Klotz a déclaré aux journalistes :

Les entretiens de cette nature ont toujours un caractère confidentiel. Vous comprendrez donc que je ne vous dise rien.

M. Millerand procédera, cet après-midi, à de nouvelles consultations.

Le chef de l'Etat remplit son rôle

Il travaille au dénouement de la crise ministérielle

Au cours de ses consultations de la matinée, M. Millerand a exposé à ses auditeurs la manière dont il envisageait le dénouement de la crise ministérielle, en se conformant aux indications résultant de la dernière consultation électorale.

M. Millerand n'a fait aucune offre à ses auditeurs

Il leur a défini comment il convenait l'élaboration du programme gouvernemental, dont il avait esquissé hier les lignes générales à M. Herriot, et il les a pressentis sur le point de savoir s'ils accepteraient d'accorder leur appui au Cabinet qu'il va constituer sur ces bases. Mais aucune offre n'a été faite par M. Millerand à ses interlocuteurs qui, de leur côté, lui ont développé leurs vues sur la situation et sur les mesures qu'elle comporte.

M. FRANKLIN-BOUILLON

Le Président de la République a pu recueillir ainsi des indications précises sur l'état d'esprit qui, dans les circonstances présentes, anime les divers partis des deux Chambres.

Ces indications seront complétées par de nouvelles consultations auxquelles le chef de l'Etat va procéder cet après-midi.

Il s'en inspirera pour désigner l'homme politique à qui il offrira la succession de M. Poincaré.

Le chef du nouveau Gouvernement ne sera désigné que samedi

Cette désignation ne paraît pas pouvoir intervenir avant demain.

Les dirigeants de la Gauche confèrent

Pendant qu'à l'Elysée, M. Millerand continuait ses consultations, une réunion s'est tenue à la Chambre, dans l'un des salons de l'hôtel de la présidence.

MM. Briand, Herriot, Camille Chautemps, Paul-Boncour, Varenne, Renaudel et Hennessy, qui y assistaient, se sont concertés sur l'attitude commune que les groupes de gauche devraient adopter en attendant la constitution du Cabinet.

Les visites protocolaires au Président de la République

Les membres socialistes et communistes du bureau de la Chambre s'en abstiennent

A midi, le Président de la République a reçu la visite protocolaire des membres du bureau de la Chambre, à l'exception de M. Painlevé, président de l'assemblée, qui, comme on le sait, s'en était déjà acquitté hier.

La réception, par M. Millerand, des membres du nouveau bureau de la Chambre, qui a clos la matinée, n'a eu, suivant l'usage, qu'un caractère protocolaire.

Dans la conversation très cordiale qui s'est engagée pendant les dix minutes qu'a duré la visite, il n'a pas été fait la moindre allusion aux questions politiques ou ministérielles.

Signalons que M. Varenne, député socialiste du Puy-de-Dôme, n'accompagnait pas ses trois autres collègues, MM. Justin Godart, Raymaldi et J.-L. Dumesnil, élus avec lui vice-présidents de la Chambre. De même, il n'y avait que trois des huit secrétaires de la Chambre.

M. PAUL DOUMER DEMENT

Paris, 6 juin. — On nous communique la note suivante :

Un journal du soir publiait hier, une prétendue interview qu'aurait donnée M. Paul Doumer, il y a 18 ans.

Jamais M. Doumer n'a tenu le langage qu'on lui prête.

LA DISCUSSION de la Déclaration du Chancelier au Reichstag

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND EST DÉCIDÉ A SOULEVER OFFICIELLEMENT LA QUESTION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GUERRE

La confiance des partis moyens

Berlin, 6 juin. — Le Reichstag a discuté la déclaration gouvernementale. M. Scholz exprime au Gouvernement la confiance du centre, des démocrates et des populistes.

La méfiance des nationalistes

Le comte Westarp, au nom des nationalistes, blâme le Gouvernement de l'acceptation du rapport des experts. « Notre but, dit-il, est de libérer le Rhin et la Ruhr; c'est pourquoi nous voulons arriver au pouvoir. »

Le parti nationaliste dépose une résolution de méfiance au Gouvernement, regrettant que le Président d'Empire n'ait pas chargé le parti numériquement le plus fort, c'est-à-dire les nationalistes, de former le Gouvernement.

Les socialistes se réjouissent de la politique française

Au nom des socialistes, M. Loebbe, ancien président du Reichstag, se base sur les événements politiques de France pour dire que son parti répond franchement et ouvertement à la confiance qui est témoignée à la démocratie allemande.

La réponse de M. Stresemann

Répondant aux reproches des nationalistes, M. Stresemann, ministre des Affaires étrangères, se félicite d'avoir été le premier, comme chef du Gouvernement de la grande coalition, à parler du mensonge de la culpabilité de l'Allemagne. Le Gouvernement est décidé à soulever officiellement la question de la responsabilité de la guerre, dès que tous les documents officiels auront été publiés.

Il a expliqué, en ce qui concerne le rapport des experts, qu'il attendait un accord sur la base suivante : L'Allemagne adoptera les projets de loi nécessaires pour l'exécution du rapport des experts le 1er juillet, et la France, de son côté, abrogerait, dans un délai expirant le 14 juillet, toutes les dispositions concernant le cordon douanier.

Nous ne pouvons naturellement assumer aucune prestation, avant de savoir si cette condition sera remplie.

Nous devons obtenir, a dit encore M. Stresemann, qu'un terme soit fixé à l'occupation, en convenant par exemple que l'évacuation soit subordonnée à l'exécution des lois on de prestations déterminées.

L'ordre du jour nationaliste repoussé

A la séance du Reichstag, l'ordre du jour de méfiance déposé par les nationalistes, a été rejeté par 239 voix contre 194. Le parti populiste bavarois a voté avec les artis de la coalition gouvernementale.

Le clergé français s'est couvert de gloire pendant la guerre

La « Documentation catholique » vient de publier une très intéressante statistique sur le rôle du clergé, tant séculier que régulier, pendant la guerre :

Mobilisés	32.699
Morts	4.618
Cités et décorés	19.414
Nombre de citations	16.093
Croix de guerre	9.378
Médaille militaire	895
Médaille honneur épidémies	550
Médaille Reconnaissance française	61
Décorations étrangères	671
Décorations diverses	162

Voilà des chiffres qui se passent de commentaires.

M. Barrère, ambassadeur de France quitterait prochainement Rome

Rome, 6 juin. — La « Voce Republicana » croit savoir que M. Barrère, ambassadeur de France, quittera définitivement la capitale italienne dans le courant du mois.

M. Charles Roux, conseiller d'ambassade, quitterait Rome en même temps que l'ambassadeur.

UNE FILLE DE FERME HERITE DE SIX MILLIONS DE PESETAS

Madrid, 6 juin. — Une fille de ferme qui, dans son enfance, fut recueillie par de modestes fermiers de Penaranda (province de Salamanque), vient d'être avisée qu'elle hérite de la somme de six millions de pesetas que lui a léguée, en mourant, une grande dame de la haute aristocratie madrilène.

La visite de l'épiscopat français à l'épiscopat polonais

Paris, 6 juin. — La « Semaine Religieuse » de Paris annonce que le cardinal Dubois, archevêque de Paris, qui se rend en Pologne accompagné de Mgr Chollet, archevêque de Cambrai; de Mgr Julien, évêque d'Arras; de Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique; de Mgr Chaptal, évêque d'Isiowda, et de M. Szymbor, directeur de la mission polonaise en France, quittera Paris le mercredi 11 juin, à 8 h. 50 du soir, et y rentrera le 1er juillet.

LES DÉLÉGUÉS des Chambres de Commerce et des Syndicats patronaux de Roubaix Tourcoing à Bradford

LES ENTRETIENS SE POURSUIVENT DANS L'ESPRIT LE PLUS AMICAL

Les délégués français, accompagnés de M. Aykroyd, président de la Chambre de Commerce de Bradford; du lieutenant-colonel Lyon Anderson, et de plusieurs représentants de l'industrie lainière, sont allés, mardi matin, s'incliner devant le cénotaphe commémorant le souvenir des citoyens de Bradford tombés à la guerre.

Dans une allocution, M. Georges Motte déclara que la ville de Roubaix se souviendrait toujours d'avoir été délivrée de l'oppression allemande par les soldats britanniques.

A la suite de cette visite, les délégués sont rentrés à l'Hôtel de Ville, où ils ont repris leurs délibérations en comités spéciaux.

Une déclaration de M. Aykroyd

Au cours d'un lunch offert à nos compatriotes, au Midland Hôtel, M. Aykroyd fit aux invités cette déclaration :

Cette réunion respire essentiellement l'amitié, la camaraderie et le commun désir de régler des problèmes qui intéressent à la fois la France et l'Angleterre.

Les fondements économiques du monde ont été rudement secoués et chacun reconnaît la nécessité de le rétablir sur une base aussi saine que possible. En Angleterre, le coût de la vie se maintient à 71 p. c. au-dessus du chiffre d'avant guerre : le coût de la production est aussi très élevé; le nombre d'heures de travail a été ramené d'un commun accord à quarante-huit heures par semaine; à mon avis la semaine de quarante-huit heures était une mesure à différer pour le moins de plusieurs années.

Le président fit ensuite allusion à la crise des changes, où se trouve impliquée la livre sterling, tombée à 60 p. c. de sa valeur d'avant guerre. Il conclut à la nécessité pour tous les pays à devise dépréciée, d'en revenir le plus vite possible à l'étalon or et de suivre une politique de déflation basée sur des impôts à taux élevé, à la seule condition que ceux-ci ne paralysent pas l'industrie.

Il faut, dit-il, que la production soit maintenue au maximum dans tous les pays du monde, de manière à augmenter la valeur de l'urgent. Les dettes et les obligations de chaque pays envers les autres, doivent être respectées pour le bien-être du débiteur lui-même. Si le gouvernement de Berlin donnait au peuple allemand l'ordre formel de se plier aux nécessités de la situation, les Allemands trouveraient, je crois, plus de sympathie auprès des autres peuples européens qu'ils n'en obtiennent actuellement.

Passant à des questions qui touchent de près les finances françaises, M. Aykroyd suggéra qu'en matière de placements et d'emprunts français, les étrangers ne fussent pas taxés à la fois en France et dans leur propre pays.

Le gouvernement français, dit-il a déclaré que ses emprunts étaient exempts de tous impôts, mais en fait ils sont soumis à tous les impôts français, sauf l'impôt sur les coupons : les droits de succession, par exemple, doivent être acquittés dans les deux pays, ce qui fait une imposition totale de 65 p. c., suffisante pour décourager des capitalistes qui ne demanderaient pas mieux que d'aider financièrement la France.

Au nom de la délégation française, M. Georges Motte, président de la Chambre de Commerce de Roubaix; M. du Halguoet, attaché commercial français en Grande-Bretagne, et M. Maurice Dubrulle, représentant la Chambre de Commerce de Tourcoing, prirent successivement la parole pour apprécier la chaleur de l'accueil britannique et pour exprimer le vœu que cette conférence puisse contribuer au développement des relations commerciales et sociales entre les deux pays.

LION CONTRE HYENE

Orléans, 6 juin. — Au cours d'une représentation dans une ménagerie installée sur le champ de foire, un lion a pénétré dans la cage d'une hyène.

Les deux fauves se sont jetés l'un sur l'autre, au grand effroi des spectateurs, et quand les dompteurs, à l'aide de barres de fer sont parvenus à les séparer, la hyène était en lamentable état.

HUIT CROISEURS SERONT CONSTRUITS AUX ETATS-UNIS

Washington, 6 juin. — Le Sénat a adopté le projet de loi autorisant la construction de huit croiseurs.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ORDONNE DES POURSUITES CONTRE L'AUTEUR D'UN ARTICLE PARU DANS UN BULLETIN PAROISSIAL

Paris, 6 juin. — Le ministre de l'Instruction publique communique la note suivante :

M. Henry de Jouvenel, ministre de l'Instruction publique, vient de donner, au préfet d'Ille-et-Vilaine, l'ordre de poursuivre devant les tribunaux, l'auteur d'un article publié dans le Bulletin paroissial du doyenné de Prélan, qui contient d'injurieuses calomnies à l'égard des instituteurs publics.

Le rayon diabolique n'en voulait qu'à la magnéto

Londres, 6 juin. — Répondant à la déclaration du sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique que le rayon diabolique n'avait fait aucun tort à l'expert qui s'était placé dans son axe, M. G. Matthews, l'inventeur, a dit :

— On se lasse, à la fin, a-t-il dit, de mettre au point des déclarations erronées des représentants du gouvernement. Aucun expert de l'aéronautique ne s'est placé volontairement devant le rayon, mais, même s'il en avait été ainsi, le rayon n'était pas assez puissant pour faire du mal. Il était assez fort pour arrêter la magnéto d'un petit moteur à pétrole, mais non pas pour blesser un homme.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE